

COMMUNE - LES MOUSSIÈRES

Conseil Municipal du 15 avril 2019

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Christian ROCHET -Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRENARD - Sylvie GROSTABUSSIAT - Gaétan DUSSOUILLEZ - Emmanuelle VINCENT

Absente : Véronique BEAUD

PROJETS ET TRAVAUX :

<i>Commerce de proximité bar</i>	<p>Un nouvel égout a été recréé directement depuis l'appartement et le bar jusqu'au tabouret eaux usées, ce qui va donner lieu à un surcoût.</p> <p>La terrasse est coulée, le mur de séparation est en cours. Les maçons feront les enduits et divers rattrapages.</p> <p>Les menuiseries intérieures et extérieures sont terminées. Il reste le bardage et plafond du sas d'entrées qui seront posés une fois les enduits effectués.</p> <p>Les branchements électriques sont terminés. Il reste l'appareillage extérieur qui sera posé lorsque les enduits et peintures seront terminés.</p> <p>Les sanitaires sont terminés, les radiateurs seront bientôt remis en place après la peinture.</p> <p>Les peintures se terminent pour l'intérieur. Pour l'extérieur elles se feront après l'enduit.</p> <p>Il reste le sas de l'entrée à carreler.</p>
<i>Travaux Électrification</i>	<p>Il est prévu un coffret forain sur la place de la diamantine. Un devis EDF pour la création d'un branchement a été demandé ainsi qu'à la SCEB (fourniture et montage du coffret forain).</p>
<i>Voirie</i>	<p>Eurovia a envoyé un devis pour la réfection de la route de la Cheminée, il est supérieur au devis de SJE, soit 34 000€ HT alors que le devis SJE est de 34 000€ TTC. Une aide entre 3 000€ et 4 000€ devrait être allouée par le Conseil Départemental pour la Solidarité Rurale.</p>

ASSAINISSEMENT :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal décide de s'opposer au transfert automatique des compétences eau et assainissement des eaux usées à la Communauté de Communes de Haut Jura Saint Claude au 1^{er} janvier 2020.

DROIT DE PREEMPTION :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal refuse d'exercer le droit de préemption sur la vente Crédit Agricole au profit de Monsieur Thibaud CREUZET.

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES ET LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES :

La commune est concernée par le faisceau hertzien Vescles-Mijoux (servitude PT2 LH). La mise à jour doit être effectuée pour éviter tout risque de contentieux en matière d'application du droit des sols.

Pour cette procédure, le Maire précise que seul un arrêté du Maire est nécessaire. Les membres du conseil municipal n'ont pas à voter pour cette modification.

RESSOURCES HUMAINES :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposés.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal décide de modifier et de remplacer la délibération du 12 décembre 2016 afin d'intégrer les adjoints administratifs.

DELIBERATION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte cet ajustement de crédits.

LIGNE DE TRESORERIE :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal approuve ce renouvellement de ligne de trésorerie aux conditions mentionnées.

SICTOM :

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal désigne Sandra GROSTABUSSIAT comme déléguée suppléante au SICTOM.

QUESTIONS DIVERSES :

Portage des repas : le SMAAHJ ne s'occupera plus de portage de repas pour les aînés.

Nettoyage de printemps : samedi 11 mai

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi de 08h30 à 16h Mercredi de 8h à 12h30 Vendredi de 8h à 18h

Sylvie GROSTABUSSIAT demande s'il est possible de modifier l'extinction de l'éclairage public. Le Maire se renseigne pour éteindre de minuit à 6h30.

Il est aussi question de l'éclairage du terrain de pétanque, comme le coffret forain sera installé, un système d'éclairage de ce terrain pourrait être envisagé avec un système d'extinction automatique.

L'entreprise ABO Wind a informé de la mise en place d'une remorque pour mesurer les vents courant mai. Les études environnementales vont commencer.

Sylvie Grostabussiat demande de réfléchir au retour à 4 jours (80% des écoles ont adopté ce principe).